

ÉLECTIONS CAP

COMMISSION
ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Vérifiez votre inscription

du 5 au 26 juin

sur la liste des électeurs disponible
sur le site internet drhfpnc.gouv.nc

2025



Les commissions administratives paritaires sont les instances de représentation des personnels titulaires de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire des fonctionnaires.

Les CAP ont pour rôle de donner leur avis ou d'émettre des propositions, avant que l'autorité territoriale ou communale ne prenne sa décision, sur des questions d'ordre individuel liées à la situation et à la carrière des fonctionnaires.